

Synode

## La fin du "tout ou rien" de la pastorale familiale

Marie-Lucile Kubacki, à Rome

Créé le 13/10/2014

Le cardinal Peter Erdö, rapporteur général sur la famille a présenté la « *relatio* », gros document synthétique résumant les échanges de la première semaine du synode. Les pistes témoignent d'un véritable changement de paradigme, en prenant en compte notamment les « *éléments constructifs* » des mariages civils et des situations de cohabitation.

Dans son discours d'ouverture du consistoire des évêques il y a quelques mois, le cardinal Kasper, à l'invitation du pape François, avait appelé à un « *changement de paradigme* » sur la famille. Les pistes avancées dans le document de synthèse rédigé à l'issue de la première semaine d'échanges présenté ce matin et sur lesquelles les pères synodaux vont travailler en groupes semblent indiquer qu'il a été entendu.

### Reconnaître des choses positives au sein des mariages civils

« Une nouvelle sensibilité de la pastorale d'aujourd'hui consiste à comprendre la réalité positive des mariages civils et, compte tenu des différences, des concubinages. Il faut que dans la proposition ecclésiale, tout en présentant clairement l'idéal, nous indiquions aussi les éléments constructifs de ces situations qui ne correspondent plus ou pas encore à cet idéal. »

### Partir des aspects positifs dans les situations de cohabitation

« On relève également, dans de nombreux pays, un "nombre croissant de couples qui vivent ensemble *ad experimentum*, sans aucun mariage, ni canonique ni civil" (Instrumentum Laboris, 81). En Afrique, cela se produit surtout dans le mariage traditionnel, contracté entre familles et souvent célébré par étapes. Face à ces situations, l'Église est appelée à être "toujours la maison ouverte du Père [...] où il y a de la place pour chacun avec sa vie difficile" (Evangelii gaudium, 47) et à aller en aide à celui qui éprouve le besoin de reprendre son chemin de foi, même s'il n'est pas possible de célébrer un mariage canonique. En Occident, le nombre de ceux qui, après avoir longtemps vécu ensemble, demandent de célébrer le mariage à l'église est aussi en croissance constante. Le simple concubinage est souvent choisi à cause de la mentalité générale, s'opposant aux institutions et aux engagements définitifs, mais aussi dans l'attente d'une sécurité existentielle (un emploi et un salaire fixes). Dans d'autres pays, les unions de fait sont très nombreuses, non pas par rejet des valeurs chrétiennes relatives à la famille et au mariage, mais surtout du fait que se marier est un luxe ; ainsi la misère matérielle pousse à vivre dans une union de fait. Dans ces unions aussi, on peut voir des valeurs familiales authentiques, ou du moins le désir de celles-ci. Il faut que l'accompagnement pastoral commence toujours par ces aspects positifs. »

### Partir des personnes

« (...) Une conversion missionnaire est requise : il ne faut pas se limiter à une annonce purement théorique et détachée des problèmes réels des personnes. Il ne faut jamais

oublier que la crise de la foi a comporté une crise du mariage et de la famille et, par conséquent, la transmission de la foi des parents aux enfants a été souvent interrompue. L'imposition de certaines perspectives culturelles qui affaiblissent la famille et le mariage n'ont pas d'incidence sur une foi solide. »

### **Changer de langage**

« La conversion doit être avant tout une conversion du langage pour qu'il soit effectivement significatif. L'annonce doit faire connaître par l'expérience que l'Évangile de la famille est la réponse aux attentes les plus profondes de la personne humaine: à sa dignité et à la pleine réalisation dans la réciprocité et dans la communion. Il ne s'agit pas seulement de présenter des règles, mais aussi de proposer des valeurs, en répondant ainsi à un besoin que l'on constate aujourd'hui dans les pays les plus sécularisés. »

### **Faire des choix courageux**

« Au cours du Synode, le besoin de choix pastoraux courageux a été clairement ressenti. Confirmant avec force la fidélité à l'Évangile, les Pères synodaux ont perçu l'urgence de chemins pastoraux nouveaux, qui partent de la réalité effective des fragilités familiales, en reconnaissant que, le plus souvent, celles-ci sont "subies" plus que choisies en toute liberté. Il s'agit de situations différentes dues à des facteurs personnels comme culturels et socioéconomiques. Envisager des solutions uniques ou s'inspirant de la logique du "tout ou rien" n'est pas signe de sagesse. Le dialogue et la confrontation vécus au Synode devront se poursuivre dans les Églises locales, avec la participation des différentes composantes, de manière à ce que les perspectives qui se profilent puissent être menées à leur plein mûrissement par le travail de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire. L'Esprit qui nous guide, et qui est constamment invoqué, permettra au peuple de Dieu de vivre la fidélité à l'Évangile de la famille comme une prise en charge miséricordieuse de toutes les situations de fragilité. »

### **Pour les divorcés remariés, poursuivre la réflexion sur les sacrements**

« Quant à la possibilité d'accéder aux sacrements de la Pénitence et de l'Eucharistie, certains ont argumenté en faveur de la discipline actuelle en vertu de son fondement théologique, d'autres se sont exprimés en faveur d'une plus grande ouverture à des conditions bien précises, quand il s'agit de situations qui ne peuvent pas être dissoutes sans entraîner de nouvelles injustices et souffrances. Pour certains, il faudrait que l'éventuel accès aux sacrements soit précédé d'un chemin pénitentiel – sous la responsabilité de l'évêque diocésain –, et avec un engagement évident en faveur des enfants. Il s'agirait d'une situation non généralisée, fruit d'un discernement réalisé au cas par cas, suivant une règle de gradualité, qui tienne compte de la distinction entre état de péché, état de grâce et circonstances atténuantes. »

### **Mettre du dialogue dans l'étude biblique et théologique**

« L'approfondissement biblico-théologique indispensable doit être accompagné par le dialogue, à tous les niveaux. Beaucoup ont insisté sur une approche plus positive des richesses contenues dans les différentes expériences religieuses, sans passer sous silence les difficultés. Dans les différents contextes culturels, il faut tout d'abord saisir les possibilités, puis, à la lumière de celles-ci, repousser les limites et les radicalisations. »

## **Approfondir le sens du mariage chrétien comme « vocation » à part entière**

« Le mariage chrétien ne peut pas être considéré uniquement comme une tradition culturelle ou une exigence sociale, il faut que ce soit une décision vocationnelle assumée après une préparation adéquate et un discernement mûr, dans un parcours de foi. Il ne s'agit pas de poser des difficultés ou de compliquer les cycles de formation, mais d'aller en profondeur et ne pas se contenter de rencontres théoriques ou d'orientations générales. »

## **Simplifier les procédures de nullité**

« Plusieurs Pères ont souligné le besoin de rendre les procédures de reconnaissance des cas de nullité du mariage plus accessibles et allégées. Il a été notamment proposé de pouvoir se passer de l'obligation de la double sentence conforme; ouvrir une voie administrative sous la responsabilité de l'évêque diocésain; entamer un procès sommaire dans les cas de nullité notoire. Selon des propositions éminentes, il faudrait envisager la possibilité de considérer l'importance de la foi des futurs époux pour la validité du sacrement du mariage. Dans tous ces cas, il faut bien souligner qu'il s'agit d'établir la vérité sur la validité du lien. »

## **Approfondir le lien entre mariage, Eglise et eucharistie**

« Suggérer de se limiter uniquement à la "communion spirituelle" pour un nombre non négligeable de Pères synodaux pose des questions: si la communion spirituelle est possible, pourquoi ne pas pouvoir accéder à celle sacramentelle? Un approfondissement théologique a été donc sollicité à partir des liens entre sacrement du mariage et Eucharistie par rapport à l'Église-sacrement. Il faut également approfondir la dimension morale de cette problématique, en écoutant et en éclairant la conscience des époux. »